

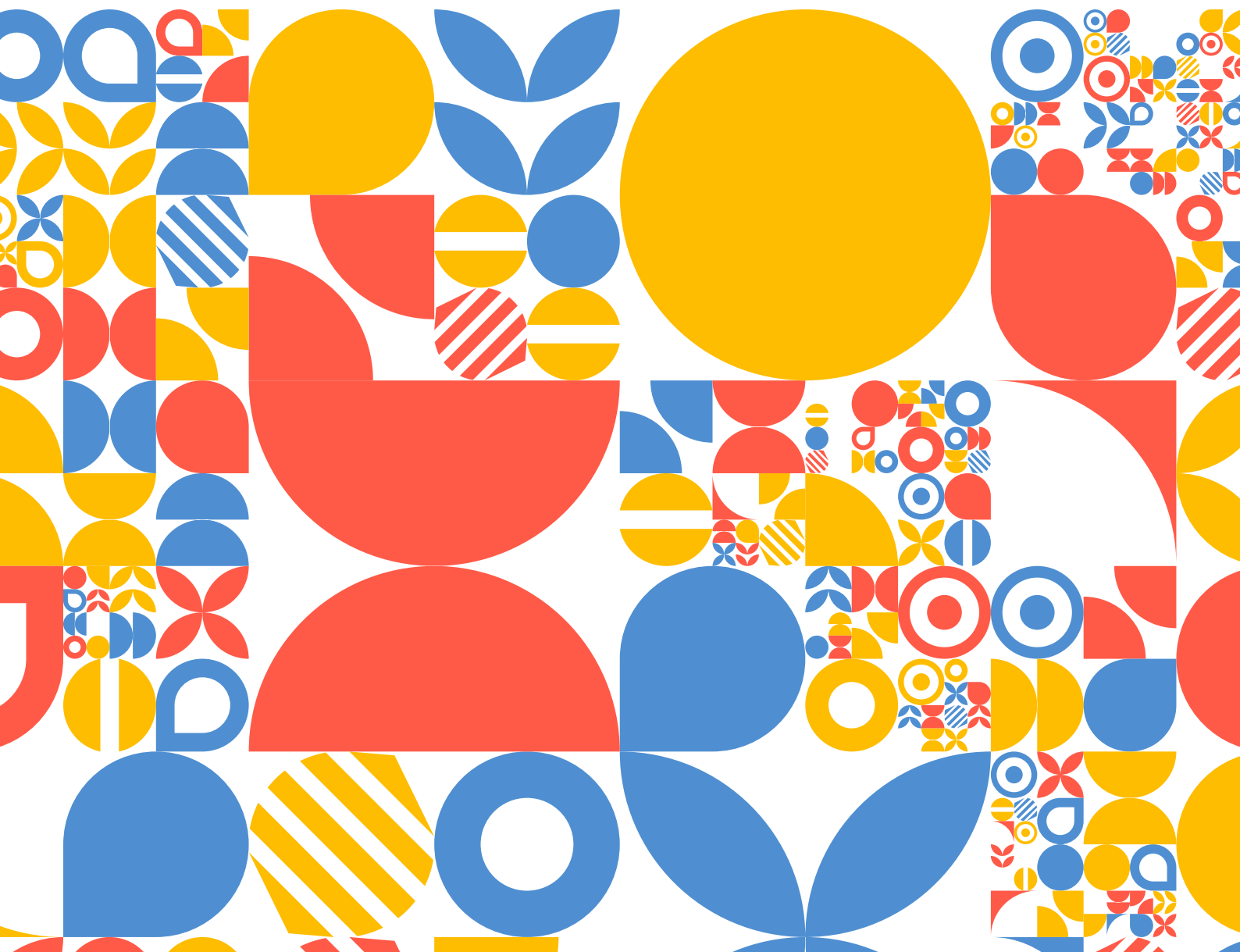
2023

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

INTERPRÉTARIAT & MÉDIATION POUR L'INTÉGRATION  
SANTÉ, SOLIDARITÉS, EDUCATION



Juin 2024



# SOMMAIRE



• LE MOT DU PRÉSIDENT	3
• REPÈRES 23	4-5
• VIE ASSOCIATIVE	6-8
• UNE ÉQUIPE MOBILISÉE	9-12
• SANTÉ	13-15
• SOLIDARITÉS	16-17
• ÉDUCATION	18-19
• RAPPORT FINANCIER	20-28
• REMERCIEMENTS	29



# LE MOT DU PRÉSIDENT

## 40 ANS D'INTERPRÉTARIAT ET MAINTENANT L'IA?

1984 – 2024 et plus loin.

40 ans d'existence pour l'ASAMLA que nous allons fêter avec vous au cours de cette année.

40 ans de progression, d'ajustement, passant de quatre à l'origine à vingt huit interprètes aujourd'hui avec une forte progression ces trois dernières années : désormais l'ASAMLA communique dans près de cinquante langues.

Cette évolution a pu se faire grâce à l'implication jamais démentie de tous les salariés au fil des ans, également au soutien constant de nos financeurs publics. Mais s'il est facile de regarder en arrière, en oubliant parfois les moments difficiles, il est plus incertain d'imaginer le futur et comment nous pourrions fêter nos 50, nos 60 ans...

Trois risques pourraient réduire à néant tous les efforts dispensés ces années passées.



Si une concurrence locale est saine et même stimulante, une concurrence lucrative nationale et même internationale pose nombre de questions d'éthique et de motivation de ces nouveaux acteurs.

L'interprétariat-médiation interculturelle n'est pas un service "monnayable" comme les autres. La motivation première doit rester celle d'un interprétariat au service d'un public allophone en difficulté.

Cette concurrence s'accélère avec un nombre croissant d'appels d'offres publics auxquels peuvent répondre désormais des acteurs nationaux et internationaux.

Mais une autre concurrence s'invite pas à pas ; il s'agit bien sûr de l'Intelligence Artificielle, même si à ce jour son utilisation dans notre secteur est encore marginale.

Autour de nous, dans notre vie quotidienne, elle se développe très rapidement que ce soit pour des prises de rendez-vous, dans des domaines variés tel que la santé, le transport, la météo ou la finance.

Mais aussi dans le domaine de la culture : écriture de scénario, traduction d'œuvre littéraire, doublage d'acteurs...

Alors pourquoi pas désormais le remplacement de l'interprétariat humain par l'interprétariat IA. Objectivement la justesse des traductions réalisées par les outils de l'IA s'améliore de jour en jour.

Quand la diminution des coûts prime sur tout autre critère, nous sommes susceptibles d'être mis en concurrence avec les fournisseurs de cette technologie mondialisée.

Et puis l'ambiance politique dans notre pays, et plus largement en Europe, incline de plus en plus vers le rejet du soutien du public migrant. Nous pouvons craindre la mise à mal des politiques de solidarité et la précarisation des exilés.

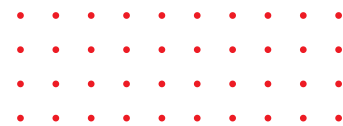
Pour finir par une note optimiste, et pour répondre à mon interrogation, nous pourrions fêter nos 50 ans à condition de continuer de démontrer que l'interprétariat-médiation interculturelle est bien autre chose que la simple traduction telle que le fait l'Intelligence artificielle.

Démontrer aussi qu'une association locale animée par des bénévoles de conviction ne saurait être considérée équivalente à des entreprises à but lucratif. A condition de continuer à développer la qualité de notre travail et de nos actions.

Je sais et ne doute pas que les salariés et les bénévoles de l'ASAMLA, que je remercie chaleureusement, sauront être à la hauteur de ces défis, comme en témoigne ce rapport annuel 2023.

Yves Hamon  
président de l'ASAMLA

# REPÈRES 2023



## UNE ACTIVITÉ INTENSE

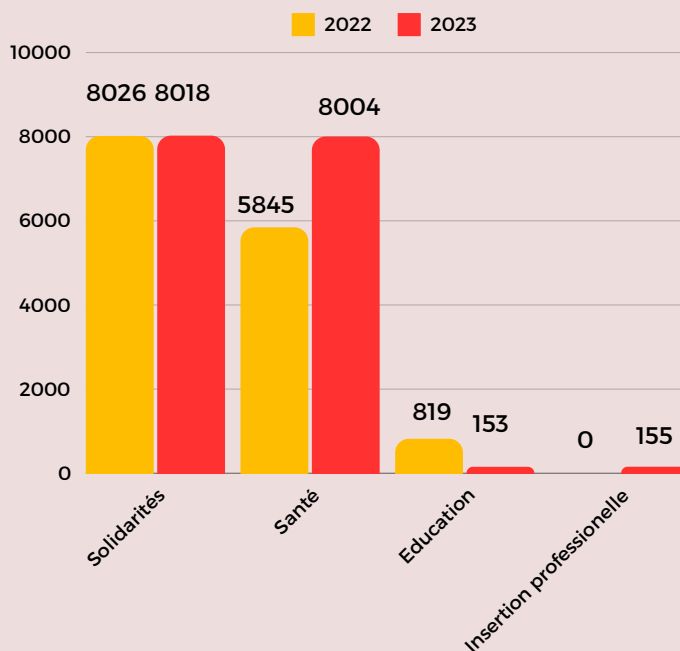
Malgré l'arrêt des dispositifs spécifiques sur la prise en charge des réfugiés ukrainiens (permanences à la Man, permanences à la Manufacture des tabacs) les sollicitations restent très importantes dans le champ des solidarités pour rester cette année encore le premier en terme d'activité de l'association.

Le secteur de la santé augmente de près de 40% en raison principalement d'une croissance forte tout au long de l'année des sollicitations des établissements du Groupement Hospitalier Territorial de Loire-Atlantique.

Le champ de l'insertion professionnelle (principalement constitué des interventions auprès de l'ATDEC et du dispositif Convergence) ainsi que celui de l'éducation représentent à eux deux 2% de l'activité.

Les interventions de l'ASAMLA auprès des organismes d'insertion sont très récentes. Elles restent peu nombreuses en 2023 mais progressent. Cette évolution dépendra également des financements mobilisables par ces acteurs pour répondre à ce besoin.

Evolution et répartition du nombre annuel d'heures d'interprétariat-médiation pour l'intégration



Pour le secteur de l'Education, l'inflexion du nombre des interventions ne traduit pas une baisse des demandes.

Les difficultés à obtenir une prise en charge financière de ces interventions nous ont contraint à interrompre pendant plusieurs mois ce service.

Notre mobilisation auprès des pouvoirs publics, le soutien de nombreux établissements scolaires et collectivités nous ont permis de reprendre cette activité à partir d'octobre avec le soutien de l'Etat et de plusieurs communes (Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Herblain).

Plus de 12 000 interventions d'interprétariat & médiation en 2023

Pour plus de 20 000 personnes allophones



# UNE DIVERSITÉ CROISSANTE DE LANGUES

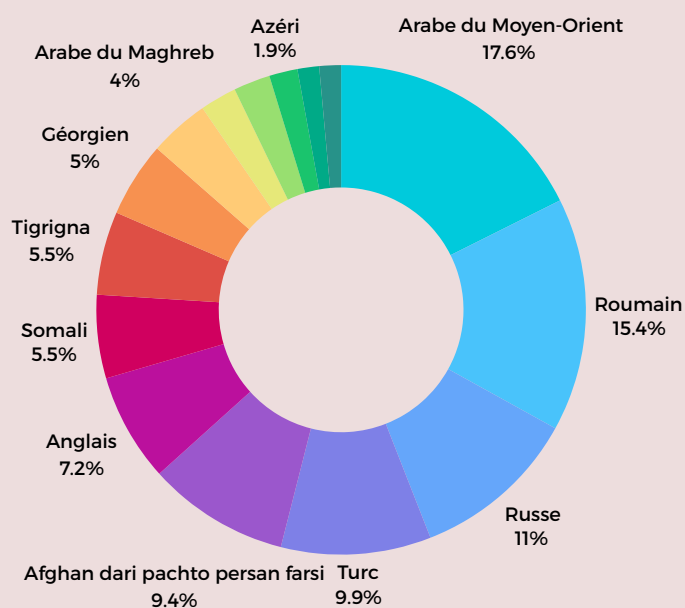


93% des demandes concernent 15 langues, dont 50% pour l'Arabe du moyen Orient, le Roumain, le Russe et le Turc. Les 35 autres langues (7% de l'activité) illustrent la grande diversité des besoins

D'origines géographiques diversifiées, les langues de l'ASAMLA correspondent aux évolutions migratoires de ces dernières années. A côté des langues européennes, ce sont celles de la corne de l'Afrique, du sous continent indien, du Proche et Moyen-Orient et même d'Amérique du Sud.

Il faut également mentionner quelques interventions en langues des signes étrangères.

Répartition des 15 langues d'interprétariat-médiation les plus sollicitées à l'ASAMLA



En 2023 les interventions ont été réalisées dans 48 langues

# VIE ASSOCIATIVE



## UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ENGAGÉ

Chargé de suivre l'activité de l'association, mais également d'en donner les orientations politiques et stratégiques, le Conseil d'Administration est composé des membres élu-es par l'Assemblée Générale et traite de l'ensemble des problématiques qui touchent à l'association, suit les travaux des commissions et vient arbitrer les décisions à prendre.

En 2023, l'absence du Président pour maladie a nécessité une reconfiguration des instances afin de permettre le suivi au plus près les activités dans un contexte de tension économique très fort et de décisions rapides voire quotidiennes à prendre.

De ce fait pendant plusieurs mois, un groupe de travail restreint (Groupe VIGIE) composé de deux administrateurs de la coordinatrice et du directeur a piloté les travaux en cours sous mandat du Conseil d'Administration.

Ce mode de gouvernance exceptionnel a pris fin en début 2024 avec le retour d' Yves Hamon à ses fonctions mais également avec une situation financière et organisationnelle plus lisible permettant des arbitrages un peu plus à distance qu'au début de l'exercice 23.

### L'ASAMLA ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ASAMLA s'inscrit pleinement dans le champ de l'économie sociale et solidaire au sens de l'article 2 de la loi du 31/07/2014 relative à l'ESS.

Si l'association n'a, à ce jour, pas encore sollicité l'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale, elle est d'ores et déjà reconnue d'intérêt général et s'attache dans son organisation à respecter les principes fondateurs de l'économie sociale et solidaire (la totalité des charges d'exploitation concerne la mise en œuvre de l'activité d'interprétariat et médiation pour l'intégration).

### LE CA 2023 :

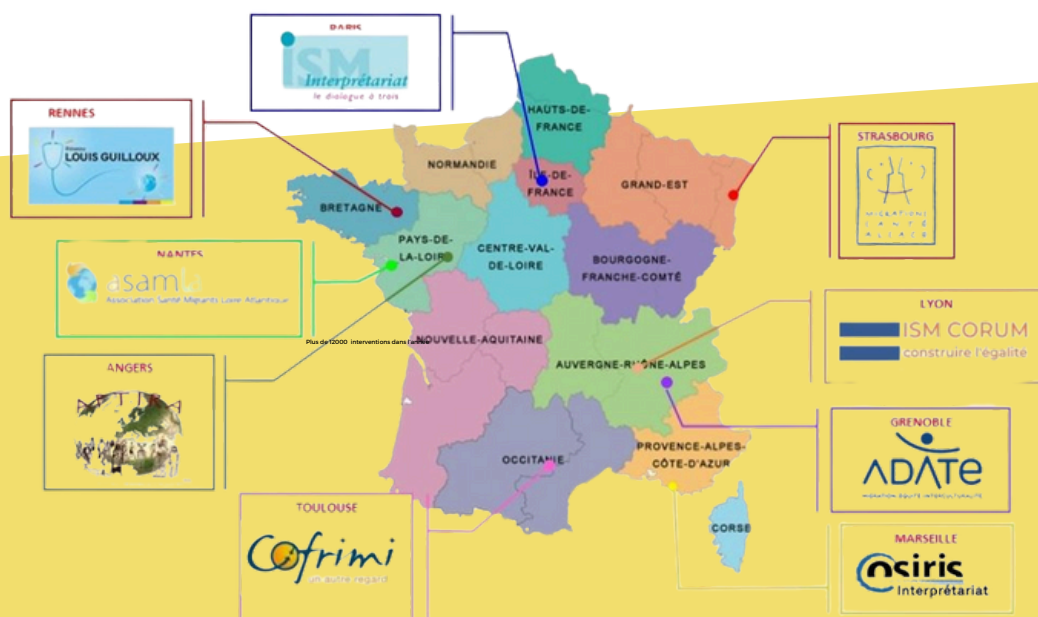
**Annick ALLAIN**  
**Dominique ARMANT**  
**Françoise CHAILLEUX**  
**Cécile CHOBLET**  
**Hervé DIVET (trésorier)**  
**Yves HAMON (président)**  
**Hélène LAMBERT**  
**Luc LAVRILLEUX**  
**Marie-Claude LEBORGNE**  
**Colette LE POLLOTEC**  
**Françoise OHEIX**  
**(secrétaire)**

**8 réunions du  
Conseil  
d'Administration**

**3 commissions  
actives :  
Santé&Social  
Education  
Gestion-RH**

**cellule de crise  
"VIGIE" direction +  
administrateurs**

# L'ASAMLA MEMBRE FONDATEUR DU RESEAU NATIONAL RIMES



Active au sein du réseau RIMES, l'ASAMLA a participé à l'ensemble des travaux du groupe national. Celui-ci s'est réuni à 7 reprises en 2023.

Ce groupe national travaille aujourd'hui sans financement, ni moyens humains dédiés. Aussi son animation est complexe et nécessite une forte implication de ses membres.

Le réseau a travaillé sur 2 enjeux importants de l'évolution du métier d'interprète dans les prochaines années :

- Tout d'abord au sein d'un groupe de travail sur la formation des interprètes : le RIMES s'engage vers un processus de certification des formations dispensées au sein du réseau. C'est le prolongement des démarches de reconnaissance des compétences spécifiques nécessaires à la pratique d'interprétariat dans le champ médical et social.
- Par ailleurs le groupe des directions construit un argumentaire sur le droit opposable à l'interprétariat. Finalisé début 2024, il servira de plaidoyer et de support aux rencontres avec les différents Ministères prévues au cours de l'année.



# L'ASAMLA PARTENAIRE POUR LA SANTÉ, LES SOLIDARITÉS ET L'ÉDUCATION



Aujourd'hui l'ASAMLA est l'organisme le plus important d'Interprétariat & Médiation interculturelle à l'échelle des Pays de la Loire. Nos compétences sont appréciées par de nombreux organismes publics et associatifs. Notre projet est soutenu par les institutions publiques

En 2023 le service Interprétariat & Médiation interculturelle a réalisé plus de 12 000 interventions concernant plus de 20 000 bénéficiaires allophones. De nombreux organismes publics ou associatifs font appel à nos services d'interprétariat, médiation ou traduction, tout particulièrement :

- le CHU de Nantes, les Centres hospitaliers de secteur
- les services sociaux du Département de Loire-Atlantique
- les services de la Ville de Nantes (notamment le CCAS)
- les services des Ville de Saint Nazaire, Saint-Herblain et Rezé
- les services de la Communauté de communes de Chateaubriant-Derval
- les écoles, collèges et lycées de Loire-Atlantique
- des structures d'accompagnement dans l'emploi comme l'ATDEC ou les chantiers d'insertion
- des associations œuvrant pour l'accueil et l'intégration du public migrants (les CADAs, CHRIS)
- des établissements d'accès aux droits (CAF, MDPH...)
- les Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne et Vendée en charge des formations civiques OFII .

## ILS APPORTENT LEUR SOUTIEN À L'ASAMLA :

- l'Agence régionale Santé Pays de La Loire
- la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités Loire-Atlantique
- le Département de Loire-Atlantique
- la Ville de Nantes
- la Ville de Saint-Nazaire
- La Ville de Saint-Herblain
- La Communauté de communes de Chateaubriant
- La Caisse d'Allocations familiales de Loire-Atlantique

## LES PERSONNES MIGRANTES BÉNÉFICIAIRES :

Au regard des champs d'intervention principaux de l'ASAMLA (santé et solidarités) les publics qui bénéficient de l'intervention d'un interprète sont celles qui rencontrent des difficultés d'intégration accrues. Outre la maîtrise insuffisante de la langue française, ils présentent le plus souvent des traumatismes liés à leur parcours, et leur accès à l'emploi reste difficile. Aussi sont-ils fréquemment accompagnés à la fois sur le plan sanitaire et au niveau social. L'intervention de l'interprète médical et social dans les différents contextes d'accompagnement constitue dans ces situations un levier au service de la cohérence du parcours d'intégration. En 2023 l'ASAMLA a aidé l'expression et la compréhension de près de 20 000 personnes dans leurs parcours d'intégration.



# UNE ÉQUIPE MOBILISÉE



Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, Cédric Gratton, directeur de l'ASAMLA assure la conduite de l'équipe de l'association organisée en 2 pôles complémentaires.

Plus de 12000 interventions dans l'année

## LE PÔLE ADMINISTRATIF

Composée de 3 personnes l'équipe administrative assure le traitement des demandes de services, organise la programmation et planification des interventions et leur suivi administratif et comptable. Ces professionnelles connaissent l'organisation, les contextes et les contraintes spécifiques des missions de service public de la santé, de la solidarité et de l'éducation de Loire-Atlantique pour assurer une réponse adaptée et fiable.

Depuis fin 2023 Louise Gancel et Thuy Huong Nguyen, assistantes planning assurent le traitement des demandes d'interprétariat, et la planification des calendriers des interprètes (progiciel Pliage).

Béatrice Guéheneux, assistante de gestion en lien avec notre cabinet comptable (cabinet Gesco-SA/Treillières).

## LE PÔLE INTERPRÉTARIAT & MÉDIATION INTERCULTURELLE

Aujourd'hui ce sont un peu plus de 50 langues qui sont parlées dans l'association. Ces dernières années l'équipe des interprètes-médiateurs-trices interculturel.le.s s'est élargie pour répondre à l'évolution des réalités migratoires. A la fin de l'année 2023 elle réunit 23 salariés interprètes-médiateurs à l'appui desquels nous sollicitons une vingtaine de collaborateurs occasionnels (pics d'activité ou absence de salarié pour la langue demandée).

Anna-Maria Locsé assure la coordination métier de cette équipe. Elle est également appuyée par une psychologue clinicienne qui anime une demi-journée d'analyse de la pratique par mois.



En 2023 l'effectif  
salarié total est en  
moyenne de 16.2  
ETP

# FORMATIONS DES INTERPRÈTES- MÉDIATEURS POUR L'INTÉGRATION



L'ASAMLA propose régulièrement des formations à ses interprètes-médiateurs. Souvent co-organisées avec certains services ou structures au sein desquels nous intervenons, elles permettent aux interprètes d'approfondir leurs connaissances et leurs interventions dans des contextes de plus en plus diversifiés.

## RENCONTRE DAC 44 (DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION)

Au cours de l'année, la commission santé de l'ASAMLA a travaillé avec Véronique Guernier infirmière coordinatrice diabète du département et Hélène Guibert diététicienne du DAC et Gilles Retière (intervenant en informatique) à l'élaboration de saynètes pour l'éducation sanitaire sur les thèmes du diabète, de la nutrition et de l'obésité qui seront disponibles en format papier, audio, numérique et en langues turque, arabe, roumaine et anglaise. Il s'agit précisément de pouvoir accompagner l'annonce de la maladie (diabète) chez le médecin traitant, la délivrance des médicaments à la pharmacie avec explication de la prise du traitement, la rencontre avec une diététicienne : base de l'alimentation équilibrée. L'objectif est de former les interprètes sur le thème, puis les patient.e.s allophones sur la compréhension de leur maladie. Ce travail préparatoire se poursuit ainsi que la recherche de financement.

## SANTÉ MENTALE

Le CRCT (Consultation Ressource en Clinique Transculturelle) et la PASS psy (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) du CHU de Nantes ont organisé une journée de formation des interprètes dans le domaine de la psychiatrie le 29 septembre 2023. 10 interprètes-médiateurs interculturels de l'ASAMLA y ont participé.

Le PTSM 44 (Projet Territorial en Santé Mentale Loire Atlantique) a pour objectifs de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de santé mentale sur le territoire, nourrir les pratiques, élaborer des actions concrètes. Il a organisé sa journée annuelle de santé mentale le 17 octobre 2023. Il organise des petits déjeuners sur une demi-journée et sur un thème donné, pour la formation des professionnels dont les interprètes de l'ASAMLA.

## ATELIER MÉDIATEUR VERSUS INTERPRÈTE

4 interprètes roumanophones de l'ASAMLA ont participé en décembre 23 à cette journée d'échanges coorganisée avec l'association de médiation sociale "les Forges Médiation" (liens entre les personnes en situation de précarité et de vulnérabilité et les différents acteurs de proximité santé/social/technique).



# L'ASAMLA RESSOURCE POUR L'INTÉGRATION



Structure ressource l'ASAMLA propose des temps d'informations sur les enjeux interculturels et de l'interprétariat pour l'intégration. Ces échanges contribuent à faciliter l'accueil et l'accompagnement des personnes migrantes.

## RENCONTRE AVEC LES EDS (ESPACES DÉPARTEMENTAUX DES SOLIDARITÉS)

Pour optimiser l'accueil du public allophone les travailleurs sociaux du Département de Loire-Atlantique et l'équipe de l'ASAMLA se rencontrent pour déterminer les modes d'interventions les plus adaptées. Des entretiens avec les EDS de Châteaubriant et Nantes Nord Einstein ont été organisés en mai et juin 2023. Les Services d'Accueil, la PMI, les Services Sociaux ont parlé de leur organisation, des outils utilisés par eux (Google trad, Translator, interprétariat présentiel, interprétariat téléphonique). Une offre de services qui conjugue présentiel/téléphonique/visiophonie apparait la plus pertinente.

## INFORMATION SUR MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

L'ASAMLA a assuré des séances d'information à la Roche sur Yon, au cours de 2 demi-journées, sur les mutilations génitales féminines auprès de 27 professionnel.le.s de la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé), du CHD (Centre Hospitalier Départemental), CFPD (Centre Fédératif Prévention Dépistage), VISTA La Roche sur Yon (ex PASSERELLE : regroupement d'associations du nord Vendée s'occupant de personnes précaires, comme Halte lit soins santé, CADA...). Il s'agit une information sur les mutilations génitales féminines avec Véronique Carton médecin UGOMPS, Françoise Oheix administratrice ASAMLA et Mame Keita interprète de l'ASAMLA. Il a été projeté un diaporama créé par Véronique Carton. La présence de Mame Keita interprète en langues et dialectes d'Afrique de l'Ouest apporte beaucoup par son témoignage et sa connaissance culturelle.

## RENCONTRE AVEC LES AGENTS DE L'ATDEC

2 temps d'informations ont été proposés auprès des agents de l'ATDEC. Réunissant pour chaque séance une vingtaine de personnes, ces rencontres ont permis un éclairage sur le travail avec un interprète (son cadre et ses limites). L'ASAMLA a également pu apporter des éclairages sur les évolutions des migrations, l'interculturalité et l'accueil des personnes allophones.

## MODULE CULTURE ET SOIN : PRISE EN CHARGE DES PUBLICS MIGRANTS, DANS LEURS SPÉCIFICITÉS, LEURS SINGULARITÉS, LEURS PARCOURS MIGRATOIRES

Il s'agit d'une intervention annuelle à l'IFSI (Institut de Formation de Soins Infirmiers) de Nantes, afin de sensibiliser 250 étudiant.e.s infirmier.e.s à l'intérêt de l'interprétariat en santé dans la prise en charge des patient.es allophones. Le diaporama « Soignés, soignants, se comprendre » réalisé par Hélène Lambert administratrice à l'ASAMLA permet la sensibilisation des étudiant.es ainsi que l'intervention et le témoignage de Gülseren Akkoc interprète turcophone.



# UN ENGAGEMENT QUALITÉ



A l'ASAMLA nous nous attachons en permanence à la cohérence de notre organisation, de nos services et méthodes de travail avec le cadre éthique développé et garanti par le projet associatif et l'adhésion à la charte nationale de l'interprétariat professionnel médical et social.

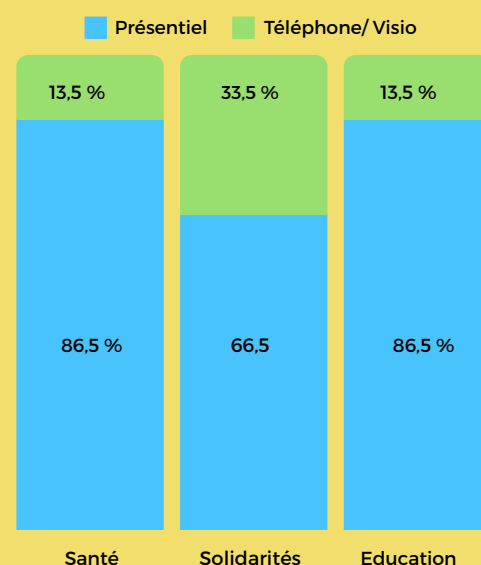
## PRÉSENTIEL, TÉLÉPHONIE OU VIDÉOPHONIE, DES MODES D'INTERPRÉTARIAT COMPLÉMENTAIRES

Pour répondre au plus près des besoins des professionnels l'ASAMLA propose différentes modalités d'interprétariat (soit physiquement sur place, soit à distance (téléphone/vidéophonie)).

À l'ASAMLA tous les interprètes sont susceptibles d'intervenir dans ces différents modes. Aussi les exigences de qualité de l'intervention sont strictement identiques dans tous les cas de figure. Le choix appartient au professionnel demandeur au regard du contexte de son accompagnement.

Aujourd'hui ces choix diffèrent selon les secteurs. Par exemple 12 % des prestations pour le Groupement Hospitalier Territoriale sont réalisées à distance (téléphone) alors qu'elles représentent 60 % des interventions auprès des professionnels des Espaces Départementaux des Solidarités.

Répartition des entretiens d'interprétariat présentiel/à distance



## FAIRE ÉQUIPE

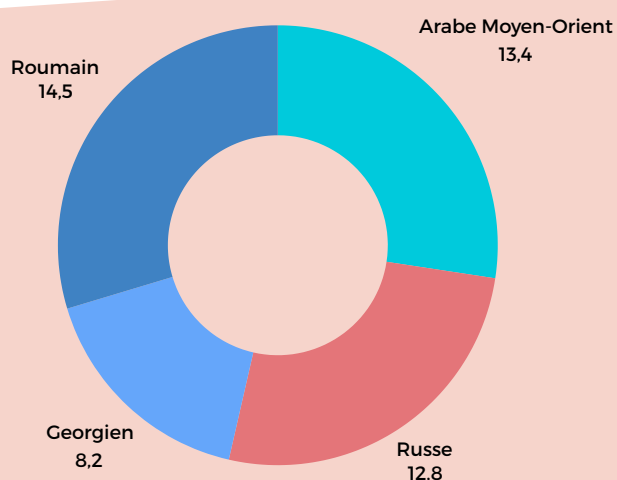
La qualité du fonctionnement de l'ASAMLA nécessite à toutes les étapes du professionnalisme. En moyenne, les collègues assistantes administratives en charge de l'enregistrement des demandes d'interprétariat ont effectué 65 enregistrements de rendez-vous par jour (demandes adressées par téléphone ou, principalement, par courriel. L'activité est constante avec juste une petite inflexion l'été (mais près de 1000 demandes ont été enregistrées en juillet et août 23). Notre activité génère également de plus en plus de factures : plus de 600 factures et devis ont été préparées et éditées en 2023.

Les séances d'analyse de la pratique étaient jusqu'en 22 organisées dans une salle annexe éloignée du siège administratif. Cela ne contribuait pas à la dynamique transversale pluridisciplinaire. Désormais ces temps d'analyse de la pratique se déroulent (comme les réunions d'équipes mensuelles) dans la salle de réunion du siège. La proximité avec le pôle administratif facilite les échanges avant et après ces réunions. Véritables temps d'échanges et de travail, ces moments sont indispensables à la construction de la pratique professionnelle et au renforcement de l'esprit d'équipe.



# SANTÉ

## UN TOTAL DE 8004 HEURES D'INTERPRÉTARIAT POUR 8231 INTERVENTIONS



En 2023 l'activité dans le domaine de la santé a beaucoup augmenté (+35%). Cela se confirme dans le cadre de notre contrat de services auprès du Groupement Hospitalier Territorial (hôpitaux publics) de Loire-Atlantique (voir page suivante).

Mais cette augmentation est également sensible auprès des autres organismes (750 heures d'interprétariat ont été réalisées auprès des acteurs de la santé hors GHT44 en 2023). Il s'agit notamment des Lits Halte Soins, de cliniques privées et de soignants de la Médecine de Ville. Par ailleurs les services interprètes-médiateurs de l'ASAMLA ont également répondu aux services d'accompagnements des personnes en situation de handicap.

### DISPOSITIF PAS (PAROLE AIDE ET SOUTIEN)

L'ASAMLA participe depuis 2023 à ce nouveau dispositif de prise en charge psychologique de personnes allophones en situation de précarité (6h par mois avec Fatoumata Marega interprète en langues Afrique Ouest)

Ce dispositif est financé dans le cadre du CTAI (Contrat Territorial d'Accueil des personnes Immigrées) Etat/Ville de Nantes.

Parole Aide et Soutien est proposé à la Maison de Santé de Bellevue Nantes et se poursuivra en 2024.

Le roumain, l'arabe du Moyen-Orient, le russe et le georgien représentent à elles seules 50% de l'activité dans le secteur du soin mais ce sont 48 langues et dialectes qui ont été sollicités sur l'ensemble de l'année.

L'ASAMLA participe également à des actions collectives d'éducation et prévention sanitaire en mobilisant ses compétences en médiation interculturelle (par exemple les Contrats Locaux de Santé).

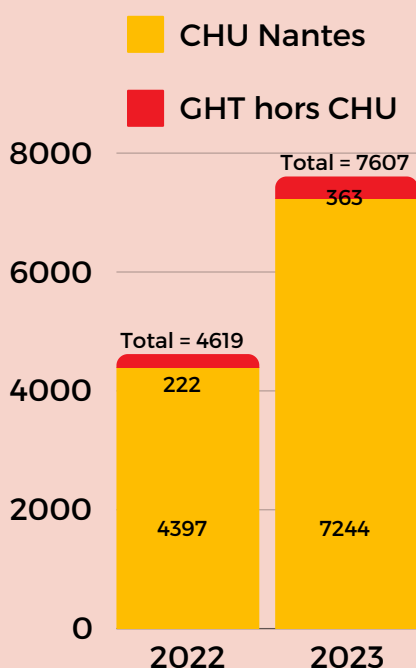
**+35% d'activité santé entre 2022 et 2023**

**· 49 % de l'activité 2023 dans le champ de la santé**

# SANTÉ

## 7607 INTERVENTIONS D'INTERPRÉTARIAT DANS L'ENSEMBLE DES HOPITAUX PUBLICS DE LOIRE-ATLANTIQUE

Evolution et répartition des interventions au  
Groupe Hospitalier Territorial 44



Le marché du GHT a réellement pris un rythme régulier en 2023. Les demandes d'interprétariat n'ont cessé d'augmenter tout au long de l'année. 7254 heures d'interprétariat ont été réalisées en 2023 dans l'ensemble des établissements du GHT soit 52% d'augmentation entre 2022 et 2023.

Le recours à l'interprétariat augmente dans l'ensemble des établissements et le CHU de Nantes demeure le principal site d'intervention (95 % - voir graphique ci-contre)

4 langues représentent près de 50% des sollicitations : le roumain, l'arabe du Moyen-Orient, le russe et le géorgien. Selon les services, des spécificités peuvent apparaître : comme au sein de l'UGOMPS ou de la Gynécologie avec un grand nombre de demandes dans les dialectes d'Afrique de l'Ouest ou en Cancérologie avec le géorgien.

Le marché public du GHT44 est engagé jusqu'au 31/12/2025. Il s'appuie sur une enveloppe de financement pour une durée de 4 ans. En 2023, l'augmentation de l'activité (surtout en présentiel) nous a conduit à partager une alerte avec le commanditaire et l'Agence Régionale de Santé sur le niveau de consommation des crédits disponibles.

Des points trimestriels avec la Direction des usagers et la Direction des Soins du CHU permettent un suivi de cette évolution. Le GHT est parvenu à trouver une solution pour consolider la structure financière pour la poursuite de ce marché.

**+80 %  
d'interventions  
entre 2022 et  
2023**

**50% de l'activité  
CHU à la PASS,  
au CFPD/CVP et  
à l'UGOMPS**

# SANTÉ

## MÉDIATION POUR LA PRÉVENTION SANITAIRE

En complément de son service d'interprétariat en consultations l'ASAMLA participe à des actions d'éducation et prévention sanitaire en mobilisant les compétences en médiation interculturelle de ses interprètes.

### OCTOBRE ROSE : JOURNÉES DE PRÉVENTION ET DÉPISTAGE DES CANCERS FÉMININS

Lors des campagnes nationales sur la prévention et dépistage du cancer du sein, le Service Citoyenneté et usagers de la Ville de Saint-Herblain co-organise avec les partenaires de la santé des séances d'information et de sensibilisation sur les marchés et dans les espaces publics. 20 femmes (turcophones, roumanophones, arabophones, parlant des dialectes d'Afrique de l'Ouest) des quartiers Bellevue, Sillon de Bretagne, Bourg ont pu bénéficier d'une information sur l'intérêt du dépistage du cancer du sein. L'interprétariat a été assuré par la présence de 4 interprètes de l'ASAMLA en arabe, turc, roumain et anglais.

### ATELIERS SANTÉ FEMMES UGOMPS

Des médecins de L'UGOMPS (Unité gynéco obstétricale médicale et sociale) ont organisé 2 Ateliers/Discussions en 2023 (3 sont prévus en 2024) sur les bidonvilles à destination des femmes roms, Une dizaine de femmes ont pu y participer avec 2 interprètes en roumain de l'ASAMLA. Les thèmes d'échange ont porté sur l'accès aux droits avec une médiatrice des Forges et sur la grossesse, l'accouchement et la maternité.

### DÉPISTAGE AVEC LE BUS DE L'ASSOCIATION MAR'SOINS

Une interprète turcophone de l'ASAMLA participe régulièrement aux actions de prévention gratuite assurées par des professionnels de santé de l'équipe des MarSOINS à la Ville aux Roses à Chateaubriant. Ce bus intervient pour les personnes éloignées des soins et des campagnes de prévention, afin de leur donner accès à des dépistages visuel, auditif, dermatologique, du cancer du sein et du col de l'utérus. Les interventions sur 5 jours (1 thème par journée) ont permis le dépistage de 20 personnes turques, azéris, et géorgiennes parlant azéri.





# SOLIDARITÉS

## L'INTERPRETARIAT-MÉDIATION SOUTIEN MAJEUR DE L'ACTION SOCIALE

Qu'il s'agisse du partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, des interventions CCAS de la ville de Nantes et à l'accueil de jours "familles" dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration, de l'accompagnement des demandeurs d'asile, de la contribution auprès des formateurs de Ligue de l'enseignement aux journées Vivre en France OFII, ou encore de l'appui aux professionnels des organismes d'hébergements d'urgence, le vaste champ de l'action sociale constitue le 1er domaine d'activité de l'ASAMLA.

Notre action dans ce secteur s'organise autour de deux axes principaux :

- Contribuer à l'action des organismes assurant une mission de service public dans le champ de la politique d'accueil et d'intégration des étrangers en France,
- Aider les professionnels en charge de l'accueil et d'accompagnement social des étrangers à lever les barrières de la langue pour conduire leurs missions.

---

La langue Arabe du Moyen Orient reste la langue la plus sollicitée (55% de l'activité) ainsi que le roumain, le pachto et le turc. Mais la diversité des langues sollicitées ne cesse d'augmenter et elles émanent de services toujours de plus en plus variés.

En 2023 l'interprétariat dans le champ des solidarités est demandé dans plus de 40 langues. Ceci implique la mobilisation d'un large ensemble d'interprètes et une organisation adaptée à des demandes très variées et nécessitant une connaissance approfondie des dispositifs et procédures intervenant dans le champ de l'intégration des populations étrangères.

En 2023 cela représente 8025 heures d'interprétariat et médiation interculturelle, presque à l'identique de 2022.

Mais cette analyse doit être précisée : en effet en 2022 l'accueil des réfugiés ukrainiens avait motivé la prolongation d'une plateforme d'urgence qui avait mobilisé notre équipe pour plus de 400 heures d'interprétariat. En 2023 ce dispositif n'a pas été reconduit, aussi nos résultats traduisent une progression des demandes et interventions dans les dispositifs de droit commun.

Les Ligues de l'enseignement missionnées jusqu'en 2025 par l'OFII pour assurer les journées de formation civique sont les premières demandeuses (sessions de 4 jours par groupe). Ces sessions de formation sont organisées dans chacun des départements des Pays de la Loire. L'ASAMLA engage ce partenariat avec la Ligue de l'Enseignement à l'échelle régionale et en 2023 a réalisé 3860 heures d'interprétariat dans ces situations.

Le Département de Loire-Atlantique est dans ce domaine le deuxième principal utilisateur de nos compétences, d'abord au sein de ses services sociaux mais également auprès des associations qui assurent par délégation une mission de service public.

**3575 interventions  
dans le secteur  
des solidarités en  
2023**

**10 837  
personnes  
migrantes  
bénéficiaires**





# SOLIDARITÉS

## AGIR AVEC LE DÉPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE

Le Département de Loire-Atlantique est l'un de nos principaux partenaires et utilisateur des services de l'ASAMLA depuis près de 40 ans.

En 2022 nous avons constaté une forte augmentation des sollicitations traduisant l'évolution du migratoire en Loire-Atlantique. Elle avait excédé nos capacités à répondre aux demandes, provoquant un déséquilibre de l'organisation et du budget de l'association.

Aussi, en étroite concertation avec les services départementaux nous avons, dès janvier 23, strictement contingenté notre activité aux moyens alloués pour éviter tout nouveau dérapage.

Par ailleurs le Département a fortement augmenté sa subvention et nous la attribuée dès février 23 pour que nous disposions d'une complète visibilité sur les ressources mobilisables.

En conséquence nous avons pu dispenser auprès des services du Département une moyenne mensuelle d'interventions d'interprétariat-médiation de 270 heures.

Cela ne permet pas de satisfaire toutes les demandes et les plannings sont très rapidement saturés ; mais le dialogue avec les services a permis aider à identifier les priorités. Egalement d'élargir l'utilisation de l'interprétariat programmé par téléphone souvent moins coûteux.

Plusieurs temps de rencontres ont eu lieu avec des travailleurs sociaux des EDS pour affiner leurs demandes et regarder comment adapter au mieux nos réponses à leurs besoins.

Aussi s'il en résulte en 2023 une baisse des volumes horaires annuels d'interprétariat réalisés (-40%) il faut d'abord l'analyser comme un ajustement aux moyens dont nous disposons et le souci de préserver dans la durée la pérennité de notre association et sa capacité à agir.

A l'exception de la permanence Chaptal qui ne concerne que des locuteurs roumains ou bulgares, près de 50% de l'activité d'interprétariat-médiation interculturelle pour le Département concerne l'arabe du Moyen-Orient, le turc, le russe, et le somali. 20 % de l'activité se réalise en Loire-Atlantique hors la Métropole.

Domaine	heures d'interventions
Accès au droits (Espaces Départementaux de Solidarité)	1418 heures
Accès aux droits/public spécifique (CHAPTAL : permanences, dispositif aller vers et interventions d'évaluation)	564,5 heures
Appui aux structures conventionnées par le Département (ADAES, ADSP, Anjorant, Saint-Luc)	118,25 heures
Enfance/Petite Enfance (PMI, ASE, Informations préoccupantes, MDA)	323,75 heures
Politique de l'Emploi (unités Emploi)	15,5 heures
Dispositif RSA (Unités RSA du Département, structures conventionnées politique RSA)	167.25 heures



# EDUCATION

## MOBILISER LES MOYENS

Les enjeux de la parentalité et les relations parents-écoles sont des aspects sensibles d'un parcours d'intégration. D'abord parce que les choix éducatifs sont empreints de repères culturels profondément ancrés dans nos héritages familiaux. Et qu'ils peuvent parfois apparaître en décalage avec les modèles de la société d'accueil. Aussi parce que pour tous les parents la réussite scolaire de leurs enfants est un objectif important, mais le dialogue entre l'institution et les familles n'est pas toujours simple. L'ASAMLA mobilise ses compétences en interprétariat et médiation interculturelle pour faciliter ces liens et cette compréhension réciproque.

Depuis quelques années nos interventions d'interprétariat-médiation dans le secteur scolaire augmentent régulièrement mais nous avons du mal à obtenir une prise en charge financière durable. A défaut nous utilisons ces dernières années un part de la subvention attribuée par l'Etat dans le cadre de ses politiques d'intégration (appel à projets Intégration des étrangers primo-arrivants).

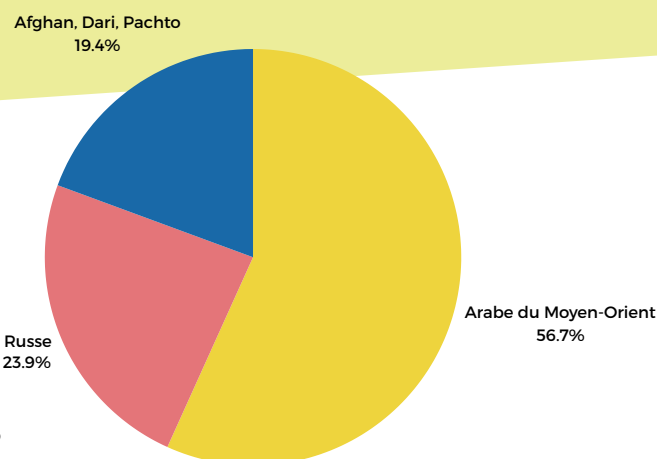
Mais lors du comité des financeurs de décembre 2022, les services de l'Etat nous ont invité à rechercher d'autres financements à cette fin.

Bien que nous étions déterminés à continuer d'agir nous avons dû limiter nos interventions dans le champ scolaire à partir de janvier 23. Mais nous avons poursuivi nos échanges avec les services de l'Etat (Education Nationale, Préfet) pour trouver une solution. Des communes (Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Saint-Nazaire) ont également partagé notre alerte et ont fait le choix de nous apporter un soutien pour contribuer à nos interventions dans les établissements du 1er degré de leur périmètre.

En octobre 23 le Sous-Préfet à la politique de la Ville a pris l'initiative de réunir un nouveau comité des financeurs. En l'absence d'autre dispositif ad hoc il nous a finalement invité à affecter de nouveau une part de la subvention "Intégration des étrangers primo-arrivants BOP 104" pour prendre en charge nos interventions d'interprétariat et médiation dans les écoles de Loire-Atlantique.

Cette décision intervenant au dernier trimestre 23 le nombre d'interventions dans l'année civile est plus faible qu'en 2022. Mais nous sommes tout de même parvenus à répondre à des situations prioritaires pour un total de 150 h, majoritairement dans le 1er degré (60% des interventions)

**57 % de l'activité d'interprétariat-médiation dans le champ de l'éducation concerne 3 groupes de langues**





# EDUCATION

## AGIR DANS LES CITES ÉDUCATIVES

### CITÉS ÉDUCATIVES, KESAKO ?

Programme initié par l'Etat les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

### L'ASAMLA, ACTEUR ÉDUCATIF DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES NANTAIS

De plus en plus identifiée dans sa fonction ressource dans le domaine de l'éducation l'ASAMLA a été invitée par les institutions à participer au programme Cité Educative du Grand Bellevue (Nantes).

C'est pour l'ASAMLA un espace partenarial où il nous apparait important de faire une place aux enjeux d'intégration et à la place de la parentalité dans ces parcours.

Ce travail se traduira notamment en fin d'année scolaire 2024 par une mobilisation collective et partagée sur la notion de respect.

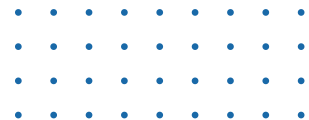


Pour accueillir les parents d'élèves on a parfois besoin d'un interprète.



**ASAMLA**  
Interprètes et Médiateurs pour l'Éducation





# RAPPORT FINANCIER

## LES CHIFFRES CLEFS 2023

- Le bilan de l'exercice présente un total de 493 853 €,
- Le compte de résultat 2023 affiche un total produits de 1 018 939 € et un total charges de 936 997 €,
- Les ventes de prestations s'élèvent à 500 091 € (pour 353 863 € l'année N-1),
- Les concours publics se sont élevés à 477 803 € (pour 322 851 € en 2022),
- Un engagement bénévole très important valorisé à 46 228 € (neutre en résultat comptable),
- Les charges se sont stabilisées à 936 997 € (pour 923 010 € l'année N-1). Au regard du volume d'activité et dans un contexte inflationniste général cela signifie une meilleure maîtrise des coûts,
- Les charges de personnel (salariés et prestataires) s'élèvent à 823 971 € soit 88 % du total des charges,
- Le résultat de l'exercice 23 s'élève à 81 942 euros,
- Compte tenu de l'exercice 23 les fonds propres associatifs s'élèvent au 1er janvier 24 à 10 762 €.

## RECOUVRER LES CAPACITÉS D'AGIR

L'exercice 2022 était caractérisé par une forte augmentation de l'activité (x2.3) qui s'est traduite par une augmentation très conséquente des charges (923 k€ en 2022 pour 463 k€ en 2021).

Les conséquences de cette inflexion brutale n'ayant pas été suffisamment maîtrisées le résultat 2022 était lourdement déficitaire (- 229 080 €). Aussi au 1er janvier 2023 les fonds propres de l'association étaient négatifs (-71 180 €).

L'association a mis en place dès janvier 2023 un plan de redressement. Les objectifs croisés étaient de :

- Sauvegarder l'existence de l'association, tout particulièrement pour préserver les emplois,
- Maintenir une offre de services assurant sans rupture une réponse aux besoins d'interprétariat et médiation pour l'intégration,
- Recouvrer un équilibre budgétaire.

En concertation avec les principaux financeurs publics (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités/Agence Régionale de Santé /Département de Loire-Atlantique /Ville de Nantes) le conseil d'administration de l'ASAMLA a décidé la mise en œuvre de différentes actions correctrices. Elles ont visé tout particulièrement à :

- Maîtriser l'équilibre charges/produits de l'activité en limitant strictement le volume d'interventions d'interprétariat aux moyens disponibles,
- Réduire les coûts d'exploitation en limitant l'appel à prestataires externes d'interprétariat (intérim et auto-entrepreneurs),
- S'appuyer sur un audit externe (France Active) pour déterminer les coûts de revient, préparer la réorganisation de la direction administrative de la structure et poser les bases d'une comptabilité analytique.

Le bilan comptable prévisionnel réalisé à la fin du premier semestre a permis de confirmer l'efficacité de ces choix. Aussi le Commissaire aux comptes (cabinet Equivalences) a levé à l'été 23 l'alerte qu'il avait posée au regard du bilan 2022.



# RAPPORT FINANCIER

## GÉRER UN CHANGEMENT DE STATUT FISCAL

La décision du Groupement hospitalier de Loire-Atlantique de confier à l'ASAMLA une part de l'interprétariat soignants/patients des hôpitaux publics du territoire a nécessité de vérifier notre situation fiscale.

A l'instar d'autres associations similaires au niveau national la spécificité des actions de l'ASAMLA, la précarité des publics migrants concernés et le caractère totalement désintéressé des administrateurs nous situaient hors champ concurrentiel.

Par courrier du 8 mai 2023 la Direction Régionale des Finances Publiques nous a informé que les activités d'interprétariat conduites par l'ASAMLA sont désormais assujetties aux impôts commerciaux, notamment à la TVA (au taux de 20 %) et les impôts sur les sociétés (au taux réduit).

Si nous regrettons que la spécificité des missions d'intérêt général de l'économie sociale et solidaire ne soit pas davantage prise en compte nous nous attachons à mettre en œuvre nos activités dans le plein respect des institutions.

Dans un contexte financier déjà très contraint nous avons dû adapter notre modèle économique pour intégrer nouveau statut fiscal.

Heureusement nos partenaires ont dans l'ensemble continué à faire appel aux interprètes professionnels de l'ASAMLA malgré l'impact tarifaire de la TVA. D'abord parce que cela a permis de maintenir l'activité associative, donc de préserver les emplois.

Aussi en confirmant l'importance de compétences professionnelles d'interprétariat et médiation pour l'intégration dans les domaines de la santé, de l'accompagnement social et de l'intégration.





# RAPPORT FINANCIER

## LA QUALITÉ DU DIALOGUE AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Depuis près de 40 ans l'ASAMLA a construit des relations partenariales très importantes avec les institutions publiques, tout particulièrement les services de l'État (aujourd'hui la DDETS et l'ARS) et les collectivités (en premier lieu le Département de Loire-Atlantique et la Ville de Nantes).

Dans le respect de nos places et rôles respectifs ce dialogue (parfois ce débat) a permis de contribuer aux parcours d'intégration des personnes réfugiées et migrantes et de mobiliser des financements publics.

Également de conduire à reconnaître l'interprétariat médical et social et la médiation interculturelle comme des outils importants dans une perspective d'intégration.

En 2023 le dialogue de gestion engagé avec les financeurs publics a conduit à partager régulièrement le nombre et le type de demandes émanant des différents services concernés.

Il a permis de mieux maîtriser tout au long de l'année l'équilibre entre la mobilisation des interprètes et les fonds dédiés à l'association.

Pour autant la part des subventions publiques dans les produits d'exploitation a fortement diminué en proportion ces dernières années : les subventions publiques représentaient 89 % des produits d'exploitation en 2021 pour 47.5 % en 2023.

L'appel à des marchés publics (comme le GHT Loire-Atlantique en 2022) a accéléré ce processus. Mais nous soulignons sur le plan économique comme sur le plan partenarial l'importance de maintenir des soutiens publics au projet de l'association dans le cadre de conventions d'objectifs partagés.



# BILAN ACTIF

	31/12/2023		31/12/2022		
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	2 484	2 484		651	
	Autres immobilisations incorporelles				
	(1) Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
ACTIF IMMOBILISE	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	18 255	13 910	4 345	8 590	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières TOTAL				
	( I )	20 739	16 394	4 345	9 240
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	401 308		401 308	174 047	
	Créances reçues par legs ou donations				
	59 518		59 518	11 018	
	Autres créances				
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
	<b>DISPONIBILITES</b>				
	23 386		23 386	1 046	
	Charges constatées d'avance				
	5 297		5 297	2 985	
	<b>TOTAL ( II )</b>				
	489 508		489 508	189 096	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Écarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>				
	510 247	16 394	493 853	198 336	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Mission de présentation des comptes



## BILAN PASSIF

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	(71 180)	157 900
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	81 942	(229 080)
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>10 762</b>	<b>(71 180)</b>
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Total des fonds propres</b>	<b>10 762</b>	<b>(71 180)</b>	
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	13 800	5 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>13 800</b>	<b>5 000</b>	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	14 104	17 647
	<b>Total des provisions</b>	<b>14 104</b>	<b>17 647</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 753	14 062
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 051	101 025
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	160 448	85 583
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	232 936	46 199	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>455 188</b>	<b>246 870</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>493 853</b>	<b>198 336</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	81 941,90	(229 080,43)	
(1) Dont à moins d'un an	455 188	246 870	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 851	

Mission de présentation des comptes





# COMPTE DE RÉSULTAT 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations Vente de biens et services Ventes de biens	1 258	799
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	500 091	353 863
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	477 803	322 851
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges Utilisations des fonds dédiés Autres produits	21 403 5 000 182	4 504 287
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 005 737</b>	<b>682 304</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	392 295	459 513
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(704)	7 352
	Salaires et traitements	423 396	353 567
	Charges sociales	76 319 4	82 610
	Dotation aux amortissements et dépréciations	895	5 293 1 457
	Dotation aux provisions Reports en fonds dédiés Autres charges	13 800 108	5 000 23
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>910 108</b>	<b>914 816</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>95 629</b>	<b>(232 512)</b>

Mission de présentation des comptes



## COMPTE DE RÉSULTAT 2/2

	31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>95 629</b>	<b>(232 512)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	507	418
<b>Total des produits financiers</b>	<b>507</b>	<b>418</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	145	214
<b>Total des charges financières</b>	<b>145</b>	<b>214</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>362</b>	<b>204</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>95 991</b>	<b>(232 308)</b>
<b>CHARGES PRODUITS EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	12 695	11 207
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>12 695</b>	<b>11 207</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 277	7 979
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>6 277</b>	<b>7 979</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 418</b>	<b>3 227</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	20 467	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 018 939</b>	<b>693 929</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>936 997</b>	<b>923 010</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	46 228	
Bénévolat	46 228	
<b>TOTAL</b>	<b>46 228</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	46 228	
Prestations	46 228	



# BUDGET PREVISIONNEL 2024

CHARGES		PRODUITS	
POSTES	Prévisions 2024	POSTES	Prévisions 2024
60 - Achats	5 000,00 €	Rémunérations des services (HT)	505 000,00 €
Fournitures d'entretien et de bureau	5 000,00 €	Marché Public Interprétariat GHT 44	380 000,00 €
	5 000,00 €	Interprétariat Ligue de l'enseignement - Formation OFII	85 000,00 €
		Autres prestations interprétariat médical et social	40 000,00 €
61- Services externes	69 800,00 €		
Formation des bénévoles Locations immobilières Travaux d'entretien et de réparation Primes d'assurances Location informatique et impression Maintenance informatique Documentation	700,00 € 4 800,00 € 3 000,00 € 11 000,00 € 9 800,00 €	74 - Subventions publiques	449 000,00 €
	12 500,00 €	BOP 104/DDETS	80 000,00 €
	1 000,00 €	ARS	90 000,00 €
Honoraires comptable et com comptes	22 000,00 €	PJJ	4 000,00 €
Honoraires avocat (RH)	5 000,00 €	CTAI Etat/Ville de Nantes	43 000,00 €
		Département Loire-Atlantique	165 000,00 €
		Ville de Nantes convention	30 000,00 €
		Autres communes	12 000,00 €
		Contrat Ville de Chateaubriant	5 000,00 €
		Contrat local de santé Nantes	3 000,00 €
		C.A.F. reaar Parentalité	5 000,00 €
62 - Autres services externes	21 000,00 €	Cité éducative saint Nazaire	5 000,00 €
Honoraires, rémunération intermédiaires	5 000,00 €	FONJEP (poste animateur)	7 000,00 €
Publicité-Publications	1 200,00 €		
Missions et réception (40 ans)	2 000,00 €		
Déplacements (hors missions interprètes)	2 000,00 €		
Frais postaux - Téléphone - frais banque	8 500,00 €		
Frais d'emprunt	2 000,00 €		
Cotisations-adhésions	300,00 €		
63 - Impôts & taxes	3 800,00 €		
Formation continue	3 500,00 €		
Taxe habitation	300,00 €		
64 - Frais de personnel	837 000,00 €		
Rémunération des personnels	575 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 000,00 €
Charges sociales	172 000,00 €	Dons et adhésions	3 000,00 €
Autres charges	90 000,00 €		
695 - Impôts sur les sociétés (taux réduit)	20 400,00 €	875 - Contributions volontaires en nature	
864 - Contributions volontaires en nature (bénévolat)			23 000,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>980 000,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>980 000,00 €</b>





# RAPPORT FINANCIER

## PERSPECTIVES 2024

**Le résultat 2023 valide les choix réalisés par l'association au terme de l'exercice précédent pour recouvrer une situation d'équilibre et poser les bases d'un modèle économique plus solide.**

Les indicateurs partagés par les autorités publiques sur les évolutions démographiques en Loire-Atlantique nous conduisent à prévoir un niveau d'activité maintenu, voire en hausse jusqu'à 10 %.

Aussi tout en maintenant une gestion très stricte des coûts de revient le budget 2024 de l'ASAMLA devrait avoisiner 980 k€. La part des produits de prestations devrait continuer à augmenter mais la possibilité de maintenir une action auprès des bénéficiaires dans les champs de la santé, de l'accompagnement social et de l'éducation, en priorisant les leviers d'intégration est soumise au maintien d'un soutien public de 45 % du budget total.

Les méthodes d'ajustement des engagements associatifs aux moyens dont l'ASAMLA dispose sont désormais des outils bien maîtrisés et permanents. Ce suivi est facilité par les fonctionnalités de l'outil de planification (Logiciel Pilage/opendev) utilisé par l'ASAMLA depuis 2022.

L'appel à des interprètes prestataires (auto-entrepreneurs, intérimaires) ne doit pas être envisagé comme une alternative mais seulement comme un complément aux compétences salariées lorsqu'elles ne suffisent pas à répondre à la demande (langue rare, volume de demande ponctuellement augmenté...).

L'intégration salariale demeure, lorsque cela est possible et gérable, la perspective à prioriser.

En toutes hypothèses la qualité d'intervention de l'ASAMLA doit être maintenue et conforme au cadre déontologique de l'association (en particulier la Charte nationale de l'Interprétariat médical et social professionnel).

Le besoin en fonds de roulement de l'association est d'environ 110 k€.

En effet le délai de paiement contractuel du principal commanditaire (GHT44) est de 60 jours. Par ailleurs les calendriers des appels à projet de l'État ne permettent pas d'envisager de contribution avant le second semestre. Aussi en 2024 compte d'un niveau de fonds propres très faibles (10 762 €) l'association devra restaurer un niveau de trésorerie suffisant pour éviter de faire appel à des solutions d'affacturage rapidement onéreuses.

Le travail réalisé dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (confié par France Active au cabinet TGS) a permis de préciser les modalités de financement dans les différents secteurs d'activité (clefs d'affectation des subventions...) et de mieux maîtriser les coûts de revient. Cette démarche sera poursuivie et actualisée en 2024.

La bonne gestion de l'activité est au service du projet associatif. Aussi en 2024 la restauration d'une situation d'équilibre facilitera la mobilisation des bénévoles et salariés de l'association sur de nouveaux projets.

---

---

# REMERCIEMENTS



NOUS TENONS À REMERCIER CHALEUREUSEMENT TOUS LES ORGANISMES ET PROFESSIONNELS QUI NOUS FONT CONFIANCE.

SANS OUBLIER TOUTES CELLES ET CEUX VENUS DE LOIN DONT NOUS CROISONS LA ROUTE.

ET TOUTE L'ÉQUIPE QUI TOUS LES JOURS DONNE VIE ET COULEURS AUX ENGAGEMENTS DE L'ASAMLA POUR L'INTÉGRATION.



INTERPRÉTARIAT & MÉDIATION POUR L'INTÉGRATION  
SANTÉ, SOLIDARITÉS, EDUCATION

